

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, le 27 novembre 2025

DSC FAIT ÉVOLUER MA PRIME FACILE POUR UN ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS SIMPLIFIÉ ET EFFICACE

Lancée en 2023 par DSC, Division sanitaire et chauffage de Saint-Gobain Distribution Bâtiment France, et proposée par les enseignes CEDEO, CLIM+ et CDL ELEC, Ma Prime Facile continue d'accompagner les installateurs grâce à un service performant de gestion des aides à la rénovation énergétique. Deux ans après son lancement, ce programme franchit aujourd'hui une nouvelle étape pour répondre aux récentes évolutions réglementaires.

UN DISPOSITIF SOLIDE ET UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DEPUIS DEUX ANS

Après son lancement, plusieurs évolutions réglementaires ont modifié le cadre des aides à la rénovation énergétique. Face à ces changements successifs, les équipes de DSC se sont mobilisées pour optimiser l'offre de Ma Prime Facile.

Tout au long de l'année, elles ont multiplié les initiatives d'information et d'accompagnement afin d'aider au mieux les professionnels à constituer leurs dossiers de demandes d'aides et obtenir leurs primes CEE & MaPrimeRénov'. Pour cela, le service client, particulièrement réactif, a pu traiter les demandes dans un délai optimum, garantissant un suivi fluide et efficace des dossiers et permettant de maintenir **la promesse client d'un paiement sous 45 jours**.

Avec **plus de 1 000 professionnels inscrits**, des demandes de primes initiées tous les jours - dont **65 % consacrés à l'installation de pompes à chaleur air/eau** - Ma Prime Facile s'impose comme un outil de confiance pour les installateurs, notamment les petites entreprises, leur permettant de se libérer des contraintes administratives et de se concentrer sur leur cœur de métier.

« Notre priorité a toujours été d'être aux côtés des installateurs, surtout dans un environnement réglementaire mouvant », souligne Karolina Chec, cheffe de projet rénovation énergétique. « Ma Prime Facile leur apporte un cadre rassurant et efficace pour continuer à proposer à leurs clients des solutions performantes et éligibles aux aides. »



2025, MA PRIME FACILE ÉVOLUE ENCORE

Depuis septembre 2025, les installateurs peuvent éditer directement leurs devis et factures, conformes aux dispositifs d'aides (CEE et MaPrimeRénov') pour les chantiers de pompes à chaleur air/eau.

En se connectant à la plateforme, le professionnel peut constituer en cinq minutes un dossier complet, avec toutes les mentions et caractéristiques techniques obligatoires pré-remplies du matériel à installer (catalogue de plus de 600 références et plus de 10 marques différentes). Dernière étape : faire signer le devis par son client.

Cette nouvelle fonctionnalité, conçue pour générer automatiquement les devis et factures et optimiser le temps passé sur chaque chantier, contribue également à réduire le risque d'erreurs administratives,

En 2026, Ma Prime Facile sera enrichie d'une nouvelle offre permettant un versement express de la prime à l'installateur sous forme d'avoir.

Concrètement, une fois le dossier de prime validé et accepté, le montant correspondant sera directement déduit des factures de matériel de l'installateur lors de ses achats dans les agences, CEDEO, CLIM+ et CDL ELEC.

Plus simple et immédiate, cette option viendra compléter les modalités de versement existantes.

UN ENGAGEMENT SUR LE LONG TERME

A partir de janvier 2026, le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE) entrera dans sa 6^e période et s'étendra sur cinq ans. Avec de nouveaux objectifs d'économies d'énergie, parmi lesquels :

- 55 % d'émissions de gaz à effet de serre en moins (par rapport à 1990) ;
- 11,7 % de consommation d'énergie finale en moins (par rapport à 2020) ;
- 42,5% de part des énergies renouvelables (EnR) dans la consommation finale brute d'énergie d'ici 2030.

La concrétisation de ces objectifs relevant à la fois du gouvernement et des acteurs de la filière, DSC réaffirme son engagement à accompagner durablement les professionnels du terrain et à favoriser des chantiers de rénovation énergétique plus rapides et plus respectueux de l'environnement.

A propos de DSC

Premier réseau spécialiste multicanal en France de distribution de produits et services de génie climatique, de plomberie et de salle de bain, DSC regroupe 3 enseignes principales : CEDEO, Clim+ et CDL ELEC.

Sa vision : rendre accessible un habitat confortable et durable pour contribuer au bien-être de chacun.

Son engagement : concevoir, commercialiser et distribuer des produits et services performants de génie climatique de plomberie et de salle de bain à travers le 1^{er} réseau spécialiste français et multicanal.

À propos de Saint-Gobain Distribution Bâtiment France

Saint-Gobain Distribution Bâtiment France (SGDB France), filiale du Groupe Saint-Gobain, est le premier distributeur de matériaux de construction en France, au service des professionnels et de ceux qui s'investissent dans l'amélioration de leur habitat. Ses principales enseignes sont POINT.P, CEDEO, Asturienne, PUM, SFIC, La Plateforme du Bâtiment, Dispano, PanoFrance, CLIM+ et CDL ELEC. Grâce à ces dernières, Saint-Gobain Distribution Bâtiment France dispose d'un réseau de plus de 2 000 points de vente à travers l'hexagone.

Pour en savoir plus sur SGDB France, suivez-nous sur [LinkedIn](#).